

YOUNIQUE PRESTIGE

TERMES ET CONDITIONS D'INSCRIPTION AU PROGRAMME D'ABONNEMENT

Dernière mise à jour : le 30 juillet 2018

IDENTIFICATION DU VENDEUR

Aux États-Unis et au Canada
Younique, LLC (Utah)
3400 West Mayflower Avenue
Lehi, Utah 84043

En Australie et en Nouvelle-Zélande
Younique Australia Pty Limited (ACN 618 306 826)
Level 29
66 Goulburn St
Sydney NSW 2000

En France, en Allemagne, en Irlande et au Royaume-Uni
Younique Products B.V. (Pays-Bas)
Prins Bernhardplein 200
1097JB Amsterdam
Pays-Bas
Num. de TVA NL855740747B01

Au Mexique
YQ Products Mexico
440 Boulevard de la Luz
Alvaro Obregon, Distrito Federal, C.P. 01900 Mexique
R.F.C.: YPM1506253U2

En Italie
Younique Products Italy S.r.l. ("Younique")
Foro Buonaparte 70,
20121 Milano (Italie)
Num. de TVA : 09724350963
Enregistré auprès du Registre des Sociétés italiennes, sous la référence suivante : MI_2109973

En Espagne
Younique Spain, SLU
Capitan Haya nº 1, puerta 15
28020 MADRID, Espagne
B-87556387

À Hong Kong
Younique Hong Kong, Limited
42/F Central Plaza, 18 Harbour Road
Wanchal, HK

Bienvenue sur la page d'inscription au programme d'abonnement YOUNIQUE PRESTIGE ! Veuillez noter qu'en utilisant ce site, en vous inscrivant en tant que membre du programme, et/ou en achetant des articles via notre programme, vous acceptez ces TERMES ET CONDITIONS (y compris le renouvellement automatique de votre abonnement), ainsi que nos CONDITIONS D'UTILISATION GÉNÉRALES, et notre POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ.

Veillez prendre connaissance des conditions générales et des politiques du groupe, afin d'être sûr(e) d'avoir compris vos options et obligations. Si vous n'êtes pas d'accord avec l'une de ces conditions d'utilisation, veuillez ne pas souscrire au programme d'abonnement. Notez que vous devez être âgé d'au moins 18 ans pour acheter nos articles en ligne et/ou souscrire à notre programme.

DESCRIPTION DU PROGRAMME

L'inscription au programme d'abonnement YOUNIQUE PRESTIGE vous permet de recevoir certains articles YOUNIQUE™ à la fréquence de votre choix. L'inscription au programme signifie que vous n'avez pas besoin de commander de nouveau les produits que vous utilisez souvent. Ils seront régulièrement expédiés chez vous, à la fréquence de votre choix. Vous serez exempté(e) des frais d'expédition sur les produits envoyés régulièrement, et recevrez des échantillons exclusifs à chaque commande.

ANNULATION DE VOTRE ABONNEMENT

Nous souhaitons que l'annulation de votre abonnement soit facile à effectuer. Pour annuler votre abonnement, allez à Mon Compte, Mon Abonnement, puis cliquez sur Annuler. Veuillez appeler ou envoyer un courrier électronique au Support Yunique si vous avez besoin d'aide lors de ce processus. Votre abonnement se renouvelle automatiquement, sauf si vous nous faites part de votre souhait de l'arrêter avant que votre prochain envoi ne soit traité. Veuillez garder à l'esprit que vous devez annuler votre abonnement avant 23h59 (Heure du Pacifique) / 8h59 (Heure de Paris) le jour avant la date du renouvellement automatique, afin que votre annulation prenne effet avant que votre abonnement ne soit traité et expédié. En tant que membre abonné, vous nous autorisez (sans préavis, sauf si la loi applicable l'exige) à facturer le prix de votre envoi, conformément aux informations que vous nous aurez communiquées lors de votre inscription, en plus des taxes applicables, sur la carte de crédit/débit que vous aurez enregistrée. De temps à autre, nous pouvons modifier le prix associé à certains abonnements, au cours de la période d'abonnement. Si tel était le cas, nous vous le signalerions en vous contactant à l'adresse électronique que vous nous avez fournie. Si le prix change et ne vous convient pas, vous pouvez annuler votre abonnement en suivant les consignes ci-dessus.

COMMENT PERSONNALISER VOTRE COMMANDE

Vous recevrez un courrier électronique avant chaque envoi, afin de vous informer que votre commande sera traitée sous peu. Dans ce courrier, nous vous indiquerons les options disponibles pour cette période d'inscription. Ne tenez pas compte de ce courrier électronique si vous ne souhaitez rien changer à votre abonnement/commande, et votre commande sera envoyée conformément aux conditions déjà configurées. Vous pouvez également mettre à jour vos informations d'envoi, ou annuler votre abonnement, en notant que vous devez annuler votre abonnement avant 23h59 (Heure du Pacifique) / 8h59 (Heure de Paris) le jour avant la date du renouvellement automatique, afin que votre annulation prenne effet avant que votre abonnement ne soit traité et expédié. Dans le cas où l'un de vos articles serait en rupture de stock ou en cours de réapprovisionnement, vous serez notifié par courrier électronique à l'adresse fournie lors de votre inscription, et votre abonnement sera annulé. Yunique ne garantit pas que les produits seront continuellement disponibles.

Malheureusement, vous n'aurez pas accès aux actions suivantes :

- Modifier le nombre d'articles dans votre abonnement
- Modifier la méthode d'expédition
- Expédier votre commande ou la transférer vers un autre transporteur
- Utiliser votre crédit Y-CASH ou inclure des articles à moitié-prix à votre abonnement
- Annuler les taxes applicables aux ventes, si celles-ci sont obligatoires dans votre région

VOS OPTIONS DE PAIEMENT ET VOS OBLIGATIONS

Nous acceptons les principales cartes de débit et de crédit. La carte que vous avez enregistrée servira à toutes les prochaines commandes, y compris au paiement du renouvellement de votre abonnement. Veuillez vérifier que la carte enregistrée est toujours valide. Veuillez nous informer de tout changement d'informations (adresse

d'expédition ou de facturation). Vous acceptez que nous puissions mettre à jour vos informations personnelles au moyen des données fournies par votre banque/l'organisme à l'origine de la délivrance de votre carte.

Si nous ne parvenons pas à débiter votre carte (par exemple, si la carte a expiré, ou que nous n'obtenons pas l'autorisation de prélèvement), votre abonnement sera annulé. Veuillez noter que vous pouvez réactiver votre abonnement dès que vous le souhaitez. Nous ne pouvons être tenus responsables des frais applicables par votre banque ou sur votre carte de crédit/débit.

Si votre banque révoque les fonds qui nous ont déjà été versés, nous pourrions annuler votre abonnement et/ou suspendre votre abonnement jusqu'à ce que le paiement soit effectué. Autrement, nous pourrions rechercher un autre moyen de récupérer les fonds que vous nous devez par courrier.

RENOIS ET ÉCHANGES

Consultez la politique de retour de la Garantie LOVE IT afin de connaître les conditions générales de vente Younique et trouver les explications nécessaires concernant les renvois, échanges, ainsi que les informations relatives à votre droit de rétractation. Si vous résidez en Australie, consultez la politique de retour de la garantie LOVE IT ici. Si vous résidez en Irlande, consultez la politique de retour de la garantie LOVE IT ici.

MODIFICATION DU SITE OU DES SERVICES

Nous nous réservons le droit de modifier et/ou de mettre un terme au programme d'abonnement sans être tenus de vous en informer. Nous ne pourrions être tenus responsables envers vous ou envers un tiers dans le cas où nous déciderions de modifier et/ou de mettre un terme au programme. Dans le cas où le programme serait interrompu, vous resterez libre de continuer d'acheter les produits Younique en dehors du cadre de ce programme d'abonnement. Dans le cas où le programme serait modifié et que vous seriez affecté par les changements, votre seul recours serait d'annuler votre abonnement. L'accès continu au programme après avis desdits changements impliquera votre acceptation tacite des changements apportés au programme. Vous acceptez que nous puissions, à notre entière discrétion, résilier immédiatement votre accès aux services à tout moment pour un motif valable. Vous reconnaissez que nous ne pourrions être tenus responsables envers vous ni envers aucun tiers en cas de mise à terme de votre accès aux services.

AVIS DE COLLECTE D'INFORMATIONS CONFIDENTIELLES

Younique s'engage à protéger les informations personnelles que vous aurez fournies en remplissant ce formulaire. Vos informations personnelles sont collectées afin de permettre le traitement de votre abonnement et de vos commandes. Si vous n'indiquez aucune information d'ordre personnel, les produits que vous aurez sollicités pourraient ne pas vous être expédiés.

Nous pouvons également obtenir vos informations personnelles (y compris les informations que vous fournissez dans ce formulaire d'abonnement) auprès de (et les divulguer à) nos Présentatrices Younique et nos sociétés liées (qui peuvent être situées dans d'autres pays, tels que les États-Unis d'Amérique) pour, par exemple, vous fournir des informations, des produits ou des services que vous avez demandés ou pour répondre à vos questions concernant votre commande. Vos informations personnelles pourraient également être divulguées à des prestataires tiers engagés par notre société, tels que des sociétés gestionnaires de paiement, des sociétés de transport, certaines situés à l'étranger, afin que votre commande soit traitée du mieux possible.

De temps à autres, nous pourrions utiliser vos informations personnelles dans le cadre de la promotion de nos produits et services, par exemple, pour l'envoi de bulletins et d'offres promotionnelles.

Si vous souhaitez accéder à vos informations personnelles afin de les rectifier ou de les modifier, veuillez consulter la POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ Younique, pour plus de détails.

INDEMNITÉ

Vous acceptez d'indemniser, de défendre et de dégager de toute responsabilité Younique, LLC, ses sociétés de portefeuille, sociétés mères, filiales, sociétés affiliées et autres partenaires, et leurs actionnaires, membres, dirigeants, administrateurs, directeurs, employés, consultants et représentants respectifs agents de et contre toutes les réclamations, responsabilités, dommages, pertes, coûts, dépenses et frais (y compris les honoraires raisonnables d'avocat et les frais de justice) que ces parties peuvent encourir en raison de: (i) votre utilisation des produits ou services (sauf dans la mesure interdite par la loi); (ii) votre violation des présentes conditions générales ou de nos conditions générales d'utilisation; et (iii) votre violation des droits de toute autre personne ou entité.

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Sans préjudice aux clauses associées aux limitations de responsabilité indiquées dans nos Termes et conditions générales de ventes, et dans le cadre de la loi applicable, la responsabilité totale de Younique ne peut dépasser le montant de paiements effectués lors de votre période d'abonnement au programme.

Ces termes et conditions d'utilisation ne se limitent pas et n'excluent pas vos droits en tant que consommateur ni notre responsabilité en cas de décès ou de blessure dans la mesure causée par notre négligence grave ou intentionnelle.

RÉSOLUTION DES CONFLITS

La plupart des problèmes que vous rencontrez peuvent être résolus en contactant le Support Younique. Dans le cas peu probable où le Support Younique serait incapable de résoudre votre problème ou de donner suite à votre réclamation, les termes et conditions de cette rubrique prévaudront.

Pour les individus ou les entités situés en Australie, au Canada, au Mexique, en Nouvelle Zélande et aux États-Unis uniquement :

Dans le cas où un conflit émergerait entre vous et Younique, en relation (ou non) avec le programme d'abonnement YOUNIQUE PRESTIGE, le litige sera réglé totalement et définitivement par arbitrage, comme décrit plus en détail ci-après.

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT CETTE DISPOSITION D'ARBITRAGE. EN CHOISSANT L'ARBITRAGE, VOUS ET YOUNIQUE CONVENEZ QUE LES DIFFÉRENDS DOIVENT ÊTRE RÉSOLUS PAR UN ARBITRAGE CONTRAIGNANT ET RENONCEZ AU DROIT DE FAIRE ENTENDRE TOUT LITIGE AU TRIBUNAL, TEL QUE DÉCRIT CI-DESSOUS. CETTE RUBRIQUE FAIT RÉFÉRENCE AUX PARTIES SOUS LE TERME D'ACCORD D'ARBITRAGE.

L'arbitrage est une méthode permettant de résoudre les réclamations, conflits, et autres controverses entre deux parties. En acceptant l'arbitrage, le droit de saisir le tribunal est abandonné et les différends sont renvoyés à un arbitre en vue d'une résolution finale et exécutoire.

Renonciation aux recours collectifs : vous et Younique acceptez de renoncer à tout droit d'intenter un recours collectif, de participer à un recours collectif ou de procéder par catégorie. Dans le cas où cette renonciation à un recours collectif serait déclarée inapplicable pour quelque raison que ce soit, l'entente d'arbitrage en entier sera déclarée nulle et non avenue (mais le reste de ces conditions générales demeurera en vigueur).

Portée : Younique et vous acceptez d'arbitrer tout différend entre vous, y compris, mais sans s'y limiter, les réclamations légales, les réclamations en equity et tout litige découlant de, concernant ou lié de quelque manière que ce soit au programme d'abonnement. Nonobstant ce qui précède, toute partie peut demander à un tribunal compétent du comté de Salt Lake ou du comté d'Utah, dans l'État de l'Utah, aux États-Unis ou dans toute autre juridiction, de: (i) demander une ordonnance restrictive temporaire, une injonction préliminaire ou une autre injonction avant, pendant ou après une décision dans une sentence arbitrale ou une ordonnance visant à protéger les informations confidentielles, privées, commerciales ou exclusives de la partie; ou (ii) exécuter une sentence arbitrale ou une injonction accordée par un arbitre.

Loi applicable, règles et lieu

Australie et Nouvelle-Zélande : pour les personnes ou entités situées en Australie ou en Nouvelle-Zélande, tout arbitrage doit être mené conformément à la loi de 2010 sur l'arbitrage commercial. Tous les arbitrages auront lieu à Sydney, dans l'État de New South Wales.

Canada et États-Unis : Pour les personnes ou entités situées au Canada ou aux États-Unis, l'interprétation et l'application de la présente convention d'arbitrage sont régies par la Federal Arbitration Act (ou « FAA »). Sous réserve de la renonciation aux recours collectifs et des procédures spécifiques décrites ci-dessous, tout arbitrage sera administré par l'American Arbitration Association («AAA») et l'arbitrage doit être entamé et se dérouler conformément à ses règles d'arbitrage commercial AAA, sauf dans la mesure où elles sont modifiées par les présentes. De plus amples informations sur l'AAA sont disponibles sur leur site Web (<https://www.adr.org/>), y compris les règles d'arbitrage commercial de l'AAA (<https://www.adr.org/sites/default/files/Commercial%20Rules.pdf>). L'arbitrage aura lieu dans le comté de Salt Lake ou le comté d'Utah, dans l'État de l'Utah, aux États-Unis.

Mexique : pour toutes les personnes ou entités situées au Mexique, l'interprétation et l'application de la présente convention d'arbitrage seront effectuées conformément aux règles établies par la Chambre nationale du commerce de Mexico et aux dispositions applicables du code de commerce. Tous les arbitrages auront lieu dans les tribunaux du district fédéral, à Mexico, au Mexique.

Décision de l'arbitre : l'arbitre doit délivrer une sentence écrite conformément aux règles d'arbitrage applicables. La sentence se limitera à décider des obligations et des droits dans le différend spécifique entre les parties. L'arbitre ne peut imposer une réparation équitable à une partie que si elle est sollicitée par l'autre partie. Le jugement sur la sentence rendue par l'arbitre peut être saisi dans tout tribunal situé sur le lieu de la réunion, comme indiqué dans les présentes conditions générales, et ce jugement sera définitif et sans appel.

Clause salvatrice : à l'exception de la renonciation au recours collectif énoncée ci-dessus, si une disposition de la présente convention d'arbitrage est déclarée inapplicable pour quelque raison que ce soit, le reste restera en vigueur.

Honoraires : les parties supporteront chacune leurs propres frais et dépens et une part égale des (i) coûts de l'arbitre et (ii) des frais administratifs d'arbitrage.

Confidentialité : sauf si la loi l'exige, ni les parties ni l'arbitre ne peuvent divulguer des informations sensibles, confidentielles ou exclusives obtenues dans le cadre de l'arbitrage. L'arbitre est autorisé à émettre des ordonnances de protection relatives à la divulgation de ces informations.

Pour les individus ou entités situés au Royaume-Uni uniquement :

Dans le cas où un conflit émergerait entre vous et Younique, en relation avec le programme d'abonnement ou des droits ou obligations de l'une des parties, ou s'y rapportant, le différend sera réglé totalement et définitivement par arbitrage, comme décrit plus en détail ci-dessous.

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT CETTE DISPOSITION D'ARBITRAGE. EN CHOISSANT L'ARBITRAGE, VOUS ET YOUNIQUE ACCEPTEZ QUE TOUT CONFLIT DEVRA ÊTRE RESOLU PAR UN ARBITRAGE CONTRAIGNANT ET RENONCEZ AU DROIT DE FAIRE ENTENDRE TOUT LITIGE AU TRIBUNAL, TEL QUE DÉCRIT CI-DESSOUS. CETTE RUBRIQUE FAIT RÉFÉRENCE AUX PARTIES SOUS LE TERME D'ACCORD D'ARBITRAGE.

L'arbitrage est une méthode permettant de résoudre les réclamations, conflits, et autres controverses entre deux parties sans avoir recours à une poursuite en justice. En acceptant l'arbitrage, le recours au tribunal est abandonné et les différends sont renvoyés à un arbitre en vue d'une résolution finale et exécutoire.

Tout litige, controverse ou différence pouvant découler du programme d'abonnement YOUNIQUE PRESTIGE ou des droits ou obligations d'une des parties sera mentionné et définitivement résolu par arbitrage à la London Court of International Arbitration (LCIA) devant un arbitre unique à Londres, Royaume-Uni, en vertu des règles de la LCIA (lesquelles règles sont réputées incorporées par référence dans la présente clause) et, à ces fins, chaque partie se soumet irrévocablement à la compétence de la LCIA.

Pour les personnes ou entités situées dans toutes les autres juridictions, notamment en France, en Allemagne, à Hong Kong, en Irlande, en Italie, au Portugal et en Espagne :

Vous et Younique acceptez, pour tout litige entre vous, y compris, mais sans s'y limiter, les réclamations juridiques, les réclamations en equity et tout litige découlant de, concernant ou lié de quelque manière que ce soit au programme d'abonnement, de vous soumettre à la juridiction exclusive et lieu des tribunaux indiqué ci-dessous sous "Droit applicable et tribunaux compétents".

LOI APPLICABLE ET COURS DE JURIDICTION

Australie et Nouvelle-Zélande : Pour les personnes ou entités situées en Australie ou en Nouvelle-Zélande, la juridiction et le lieu de toute affaire non soumise à l'arbitrage doivent résider dans les tribunaux de Sydney, dans l'État de New South Wales. Les lois de l'État de New South Wales régissent toutes les questions relatives au programme d'abonnement ou en découlant, sans égard aux principes de conflit de lois.

Canada et États-Unis : Pour les personnes ou entités situées au Canada ou aux États-Unis, la juridiction et le lieu de toute affaire non soumise à l'arbitrage doivent résider dans le district fédéral du district de l'Utah, État de l'Utah, aux États-Unis. Les lois de l'État de l'Utah régissent toutes les questions relatives au programme d'abonnement ou en découlant, sans égard aux principes de conflit de lois.

France : pour les individus ou entités situés en France, la juridiction sera le tribunal de commerce de Paris. Ces termes et conditions seront régis et interprétés conformément à la loi française.

Allemagne : Pour les personnes ou entités situées en Allemagne, la juridiction et le lieu de la résidence doivent être détenus dans les tribunaux de Munich, en Allemagne, et les lois allemandes régissent toutes les questions relatives à ces conditions générales ou en découlant.

Hong Kong : Pour les personnes ou entités situées à Hong Kong, la juridiction et le lieu de la résidence doivent être détenus dans les tribunaux de Hong Kong, et les lois de Hong Kong régissent toutes les questions relatives à ces termes et conditions.

Irlande : Pour les personnes ou entités situées en Irlande, la juridiction et le lieu de la résidence doivent être détenus dans les tribunaux de Dublin, en Irlande, et les lois irlandaises régissent toutes les questions relatives à ces conditions générales.

Italie : Pour les personnes ou entités situées en Italie, la juridiction et le lieu de la résidence doivent être situés au tribunal de Milan. Les lois italiennes régissent toutes les questions relatives au programme d'abonnement YOUNIQUE PRESTIGE ou en découlant, sans égard aux principes de conflit de lois.

Mexique : Pour les personnes ou entités situées au Mexique, la juridiction et le lieu de toute affaire non soumise à l'arbitrage doivent résider dans les tribunaux du district fédéral de Mexico, au Mexique. Les lois de la République mexicaine régissent toutes les questions relatives au programme d'abonnement YOUNIQUE PRESTIGE ou en découlant, sans égard aux principes de conflit de lois.

Portugal : Pour les personnes ou entités situées au Portugal, la juridiction et le lieu doivent résider dans les tribunaux de Lisbonne, au Portugal, et les lois du Portugal régissent toutes les questions relatives à ces termes et conditions.

Espagne : Pour les personnes physiques ou morales situées en Espagne, la juridiction et le lieu doivent être placés devant les tribunaux espagnols et les lois de Madrid, Espagne, régissent toutes les questions relatives à ces conditions générales.

SURVIE

Même après que vous ayez résilié votre programme d'abonnement YOUNIQUE PRESTIGE avec nous et que vos droits et obligations en vertu de ces termes et conditions soient résiliés, toutes les dispositions de ces termes et conditions qui devraient par nature survivre survivront, y compris, et sans s'y limiter, les obligations, les dispositions relatives au règlement des litiges et limitations de responsabilité.

NOUS CONTACTER

Pour toute question ou préoccupation concernant les conditions générales du programme d'abonnement YOUNIQUE PRESTIGE, veuillez nous contacter au Support Yunique ou par courrier postal à Yunique, LLC, Attn: Legal Department, 3400 Mayflower Avenue, Lehi, Utah 84043, États-Unis. Veuillez noter que ces communications ne sont pas nécessairement sécurisées. Par conséquent, vous ne devez pas inclure d'informations relatives à votre carte de crédit ou d'autres informations sensibles dans votre correspondance avec nous.



yunique™